

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022

COMMUNE DE SAINT-BENOÎT
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2022



Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.



*Article L2312-1 du Code Général
des Collectivités Territoriales*

Saint-Benoît : le renouveau

Plus personne ne peut le nier : notre ville, après bien des épreuves, avance à nouveau vers l'avenir avec confiance. Cela a été rendu possible par la gestion rigoureuse de la collectivité et de ses finances. Cette action responsable se poursuivra évidemment tout au long de l'année 2022. Le partenariat avec l'Etat, via le dispositif COROM, nous permettra de continuer ce travail de redressement des comptes tout en préservant le pouvoir d'achat des Bénédictines et des Bénédictins. Il n'y aura donc pas d'augmentation des impôts. Et l'action sociale encore sera amplifiée. Nous avons même pour ambition, à la prochaine rentrée scolaire, d'étendre la cantine gratuite à près de 2000 enfants ! Oui, la solidarité reste au cœur de notre action municipale.

2022 verra aussi la poursuite des grands chantiers, des travaux et des investissements qui changeront le visage de St-Benoît.

Au quotidien, la Ville va aussi améliorer son action de proximité, avec notamment un numéro unique pour toutes les demandes d'intervention des usagers, et des guichets spécifiques pour le lien avec les administrés.

Le Saint-Benoît d'aujourd'hui et de demain, c'est celui que nous vous présentons, à l'occasion de ces orientations budgétaires 2022.

Pour toujours plus d'ambitions, plus de proximité et plus de solidarité...

Patrice Selly
Mairie de Saint-Benoît
Président de la Cîrest



PRÉAMBULE	05
CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE GÉNÉRAL	06 à 08
LES FINANCES DE LA VILLE	09 à 12
1- Le respect du COROM	
2- La dette	
3- Les recettes	
LE SAINT-BENOÎT DE DEMAIN	13 à 36
UNE VILLE NOUVELLE	14 à 16
1- La ville en travaux	
2- Le Saint-Benoît de demain	
LA VILLE DES PROXIMITÉS	17 à 22
1- Une ville à l'écoute des administrés	
2- Participation citoyenne	
3- Ouverture de la Maison France Service	
3- Redynamiser les Maisons de Quartier avec les associations	
4- Ville pilote pour les journées citoyennes	
SAINT-BENOÎT SOLIDAIRE	23 à 27
1- La cantine gratuite	
2- La politique de la ville	
3- L'insertion	
4- Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)	
NOS ENFANTS, NOTRE AVENIR	28 à 29
UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE	30 à 36
1- Une ville dynamique et attractive	
2- L'épanouissement par le sport	
3- Le rayonnement culturel	
4- Une ville exemplaire en matière de gestion des risques majeurs	
5- Une ville durable	

PRÉAMBULE

Le débat sur les orientations budgétaires est un moment de débat politique qui vise à déterminer les orientations qui seront traduites dans le budget communal. Il présente les contraintes et marges de manœuvre auxquelles la commune est soumise, les choix politiques de la municipalité et les principes de leur mise en œuvre budgétaire.

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022 REPOSENT SUR :

Les engagements de la majorité

le projet de budget pour 2022 doit offrir les marges de manœuvre nécessaires à la concrétisation opérationnelle des priorités de la mandature dès l'année prochaine. En ce sens et conformément au choix des électeurs, la proposition budgétaire doit apporter une première réponse aux besoins des bénédicins.es en termes d'amélioration du cadre de vie, de territoire durable et de quotidienneté.

Un contexte sanitaire et social dégradé

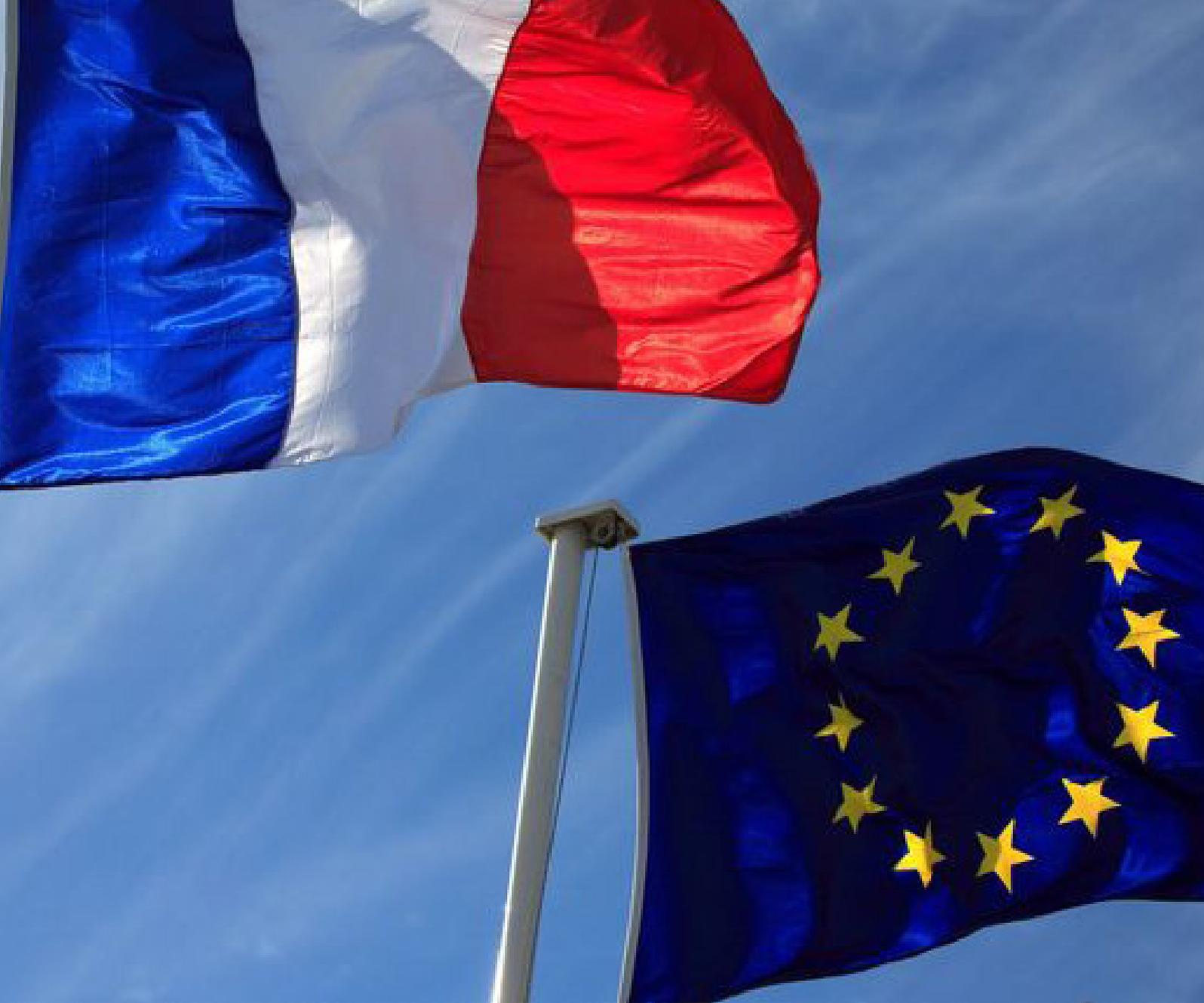
Indépendamment de l'évolution de la situation épidémique, ses conséquences économiques et sociales affecteront durablement notre territoire. Pour répondre aux enjeux locaux, toutes les actions de la municipalité dans le domaine des solidarités (éducation, santé), de l'insertion et de l'attractivité seront prioritaires.

Des difficultés financières exceptionnelles

La trajectoire financière sur laquelle la commune était engagée sous la précédente mandature a rendu la situation intenable aussi bien sur le plan budgétaire qu'en trésorerie. Aussi les difficultés financières exceptionnelles que la nouvelle mandature a mis à jour vont marquer les prochains exercices budgétaires lesquels devront insister sur le volet apurement de la dette sociale, maîtrise de la masse salariale et optimisation des dépenses de fonctionnement tout en maintenant un niveau acceptable d'investissements pour apporter un meilleur service public aux

Bénédictins.

Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022



Contexte économique & budgétaire

Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Perspectives de croissance et contexte macro-économique national

L'activité économique a retrouvé son niveau d'avant-crise dès le troisième trimestre et la reprise 2021 est solide.

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Le PIB a augmenté en 2021 de 6,7% d'après les dernières prévisions du gouvernement (janvier 2022).

Cette hausse conséquente devrait très nettement se poursuivre en 2022 puisqu'il est prévu une hausse de l'ordre de 4%.

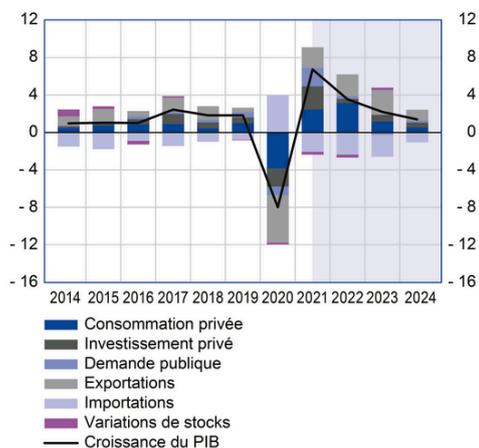
Si le PIB de la zone euro s'est replié de 6,5% en 2020, des disparités importantes entre États sont apparues. En France, la chute a été de 7,9% en 2020 d'après l'INSEE. Les prévisions de croissance affichent une tendance inverse puisque pour 2021 le PIB français devrait augmenter légèrement plus rapidement que le PIB de la zone euro.

En France les créations d'emplois salariés ont été très dynamiques au premier semestre puisque celui-ci a même dépassé son niveau d'avant-crise sanitaire. **Le taux de chômage est revenu en-dessous de son niveau d'avant-crise à partir du second semestre 2021.**

Le profil de la reprise dépendra toutefois de l'évolution du virus. Si la stratégie vaccinale a démontré toute son efficacité, les mesures mises en place par l'État et la stratégie du « quoi qu'il en coûte » se sont avérées extrêmement onéreuses pour les finances publiques. La situation actuelle fait peser des risques forts sur la croissance du premier trimestre qu'il est aujourd'hui impossible de mesurer tant la situation évolue constamment.

Contributions à la croissance du PIB

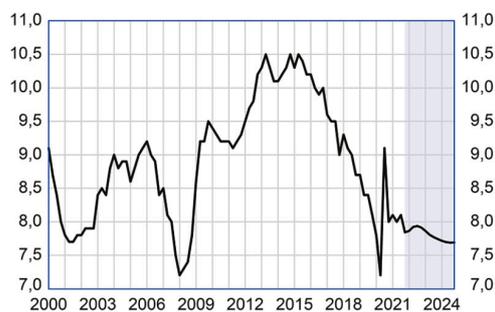
(croissance en %, contributions en points de pourcentage, moyenne annuelle)



Note : La demande publique regroupe la consommation et l'investissement publics. L'investissement privé regroupe l'investissement des entreprises et celui des ménages. Sources : Insee jusqu'au troisième trimestre 2021, projections Banque de France sur fond bleuté.

Taux de chômage

(BIT, en % de la population active, France entière)



Sources : Insee jusqu'au troisième trimestre 2021, projections Banque de France sur fond bleuté.

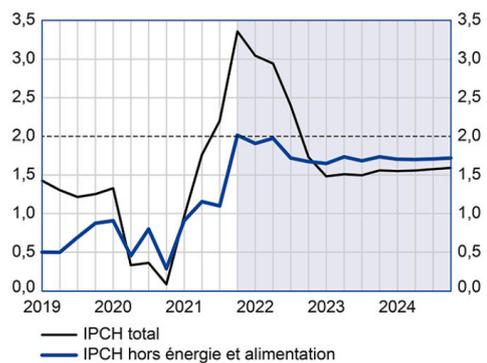
INFLATION

L'inflation apparaît relativement élevée par rapport à la dernière décennie : l'IPC était à +3,0% dans la zone euro en août 2021.

En France, le gouvernement table sur une hausse de l'IPC de +1,5% en 2021 et 2022 lors de la publication du PLF. Les derniers chiffres publiés par l'INSEE en janvier 2022 font état d'une inflation sur 1 an à 2,8% en 2021. L'inflation devrait se poursuivre en 2022 dans des proportions similaires (+2,7% attendu selon les chiffres de l'INSEE).

IPCH et IPCH hors énergie et alimentation

(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)



Sources : Insee jusqu'au troisième trimestre 2021, projections Banque de France sur fond bleuté.

PLAN FRANCE RELANCE

Lancé en septembre 2020, le plan France Relance a une place centrale dans les objectifs de croissance affichés par le gouvernement pour les exercices 2021 et 2022.

Ce plan de 100 milliards d'euros se déploie autour des trois volets affichés ci-dessus : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Les collectivités sont concernées par ce plan de relance à hauteur de 10,5 milliards d'€.



DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

La DGF 2022 est stable avec un montant de 26,798 milliards 18,3 milliards pour le bloc communal et 8,5 milliards pour les départements.

L'évolution du montant de la DGF à périmètre courant par rapport à 2021 tient à deux éléments :

- ajustement du montant de la dotation de compensation du département de la Réunion afin de tirer les conséquences de la recentralisation du financement du RSA ;
- absence de nouvel abondement du fonds d'aide au relogement d'urgence.

La DGF fait l'objet d'écêtements pour financer la péréquation, les variations liées à la

population. Cet écrêtement porte actuellement sur la dotation forfaitaire des communes dont le potentiel fiscal par habitant est supérieur ou égal à 0,75 fois le potentiel fiscal moyen par habitant constaté pour l'ensemble des communes : la LFI 2022 remplace le nombre « 0,75 » par « 0,85 »

La Hausse de la péréquation verticale se poursuit et elle représente 230 millions € en 2022. Elle était de 220 millions € sur 2021.

Pour la 4ème année consécutive, la progression de la péréquation sera financée intégralement au sein de la DGF. La conséquence est d'alléger la ponction faite sur les variables d'ajustement mais cela augmente d'autant l'écêtement des dotations forfaitaires des communes et départements et de la dotation d'intercommunalité.

Actes de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DELO16032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022



Les finances de la ville

Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Le respect du COROM

L'année 2021 a été marquée par la signature du contrat de redressement Outre Mer que la Ville a parfaitement respecté permettant d'obtenir deux subventions : l'une de 840 k€ en septembre et une autre de 294 k€ en novembre.

Cette année encore, la Ville va démontrer sa capacité à maîtriser les dépenses de fonctionnement pour parvenir à dégager un excédent dans cette section avec un an d'avance ! La Ville bénéficie également depuis décembre 2021 de l'appui technique d'un expert financé par l'AFD.

LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (8.9 MILLIONS D'EUROS)

La Ville poursuit son action afin que chaque euro dépensé soit désormais un euro utile aux services rendus à la population :

- **toutes les procédures d'achats ont été revues** : circuit de signatures, mise en place de marchés publics intégrant l'ensemble des besoins de la collectivité et réaliser des économies d'échelle.
- la ville s'est dotée fin 2021 d'un **nouveau logiciel informatique qui permettra un suivi strict des engagements**. Son déploiement se poursuivra au cours du 1er trimestre 2022.
- la régie de travaux de la Ville a été fortement mobilisée pour l'aménagement de bureaux des services afin de **rendre des locaux dont les loyers pèsent sur les charges de fonctionnement**. Le travail sur les locations se poursuit, d'autres baux vont être résiliés cette année.
- **l'apurement de la dette fournisseur est également un véritable enjeu** : cesser de reporter des factures impayées d'une année sur l'autre afin de pouvoir bénéficier sur une année de plein exercice de la véritable capacité de fonctionnement à hauteur de 8.9 millions d'euros.

LE DÉLAI GLOBAL DE PAIEMENT

Cette maîtrise permet aussi de garantir le paiement des entreprises en cadencant l'activité au regard de la trésorerie disponible et donc de conserver un délai global de paiement satisfaisant.

LA MASSE SALARIALE (37.7 MILLIONS D'EUROS)

La masse salariale va elle aussi continuer sa compression à 37.7 millions d'euros soit -200 k€ par rapport à 2021 et cela ne se fera pas au détriment des agents puisque la Ville met en place l'action sociale à travers l'adhésion au CNAS (80 k€), en titularisant les agents qui ont réussi des concours ou examens professionnels, en cdisant la dizaine d'agents dont l'ancienneté en CDD est suffisante et après un rapport sur leur manière de servir.

CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL

La Ville continue aussi son travail sur les conditions de vie au travail : actions de prévention pour le personnel communal dans les écoles, labellisation CNRACL pour de la prévention auprès du personnel des crèches (100 k€ de subvention), ville pilote pour une expérimentation sur le reclassement avec le CNFPT, formation des catégories C (qui représente 93% de la totalité des agents), conventionnement avec la CGSS pour des actions de sensibilisation sur la prise en compte du Handicap (pension d'invalidité) et la retraite.

MODERNISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

La Ville souhaite aussi faire un bond dans la modernisation du temps de travail : après avoir rénové le règlement intérieur et remis à plat tous les cycles de travail, **des discussions sont en cours sur l'expérimentation de l'annualisation de certains services pour mieux adapter les horaires de travail aux besoins de la population** (culture, sport, logistique, PM...).

En outre, selon la capacité d'investissement et donc la capacité d'équiper les agents en postes informatiques adéquats, la Ville mettra aussi en place une expérimentation sur le télétravail pour les services (RH, finances, marchés ...).

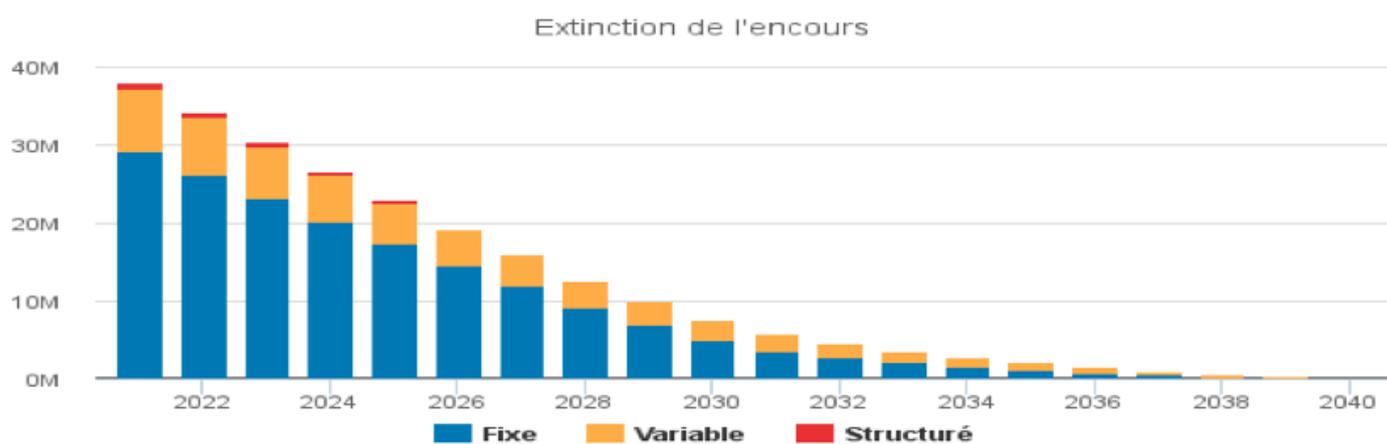
Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

La dette

Actuellement, la Ville a un encours de dette de 34,3 millions d'euros auprès de 6 banques pour 32 contrats actifs au 1er janvier 2022. Cette dette s'éteint à l'horizon 2040.

La ville honore parfaitement les échéanciers : **l'annuité de 2022 s'élève à 4.75 millions d'euros.** Cependant, la situation financière de la ville ne lui permet pas d'avoir recours à l'emprunt pour financer son programme d'investissement.

Par ailleurs, la Ville respecte parfaitement ses échéanciers auprès des autres organismes notamment de sécurité sociale. De vieilles dettes ont aussi été éteintes en 2021 (138 k€ à l'égard de l'IRCANTEC datant de 2018, 900 k€ auprès de la CNRACL - échéancier signé en 2019 portant sur des dettes s'étalant de 2015 à 2018), en 2022, la Ville éteindra une dette datant de 2015 à l'égard de la CNRACL (185 k€).



Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Les recettes

Des leviers existent. Il faut les activer.

La Ville poursuit ses cessions : en 2022, la Ville projette de finaliser **la vente de 18% des parts de la SEMAC à Action Logement**, le montant exact sera connu dans les toutes prochaines semaines.

La Ville vendra également à la CIREST une partie du terrain du CFPPA (2.5 millions d'euros), un terrain à Bras Fusil pour une future déchèterie (1.180 millions d'euros), un terrain sur la route des plaines pour améliorer l'accès au pôle bois (150 k€). Sans compter les ventes déjà actées l'année dernière (DOM Hygiène 300 k€)



Accusé de réception en préfecture
974219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022



Le Saint-Benoît de demain !

Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022



Saint-Benoît doit redevenir la capitale de l'Est. La Ville travaillera à cet objectif durant tout le mandat. Double-ambition : faire à nouveau rayonner la Cité des Eaux Vives, tout en améliorant la qualité de vie des Bénédictins, grâce à plusieurs projets structurants.



UNE VILLE NOUVELLE

Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

La ville en travaux

Changer la ville, pour changer la vie.

LES ÉCOLES ET LES CRÈCHES

- Sortie de terre de la **seconde tranche de l'école Denise Salai** (3,5 M€ en 2022)
- Renforcement de l'intervention de la régie sur le bâti scolaire et notamment **réalisation des travaux pour maintenir 100% des avis favorables de la commission de sécurité**
- Lancement des études de programme pour la planification pluriannuelle des **travaux de modernisation des écoles**

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

- **Front de Mer** : les travaux d'aménagement de voirie seront livrés fin mars. L'aménagement et l'équipement du site (installation de 8 écobox, sanitaires...) se poursuivront avec le projet du sentier littoral Est. Un appel à projet sera lancé pour la valorisation de l'ancienne gare ferroviaire.
- Signature du contrat de projet avec la Région et la CIREST pour la bonne réalisation et **coordination des programmes de travaux du boulevard urbain, du TCSP et du NPNRU**
- Réalisation des **travaux d'amélioration de la sécurité aux abords des routes départementales** avec le concours du Conseil Départemental (abondance 89 k€, chemin Morange)
- Réalisation des **travaux de sécurisation de la traversée de la Confiance et de Saint François** avec le concours de la Région
- Réalisation de la première tranche des **travaux de modernisation de l'éclairage public** (secteur RDR, Boubier, centre ville, Ste Anne) avec le soutien du SIDELEC
- Lancement du **schéma directeur de la voirie** incluant les chemins agricoles et de sa PPI associée
- Optimisation des moyens de la régie en lien avec les associations et autres collectivités (département, région) pour une plus grande efficacité des interventions de la propreté urbaine



Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Le Saint-Benoît de demain

L'Equipe Municipale se concentre sur les terrains stratégiques d'entrée de ville. Ce foncier, jusqu'alors inexploité, est une véritable chance pour Saint-Benoît !

REDYNAMISATION DU TERRITOIRE PAR ÉLIMINATION DES FRICHES URBAINES

• Friche Cannelle

La SEMAC bénéficie d'une subvention du fonds friche, la démolition est prévue en juin 2022. En amont, la Ville devra conforter l'Ecole Odile Elie (550 K€) avec la participation de la SEMAC

• Friche ancienne maternité

Un nouveau porteur de projet s'est manifesté pour une opération de logements / commerces. Il projette une démolition 2^e semestre 2022.

• **Beuvallon** : finalisation de l'étude pour déterminer les scénarii afin d'envisager des ventes d'ici 2023

RÉNOVATION URBAINE LABOURDONNAIS/ BEAUFONDS/FRAGRANCE/EUROPE

Démolition Labourdonnais 22, Europe et études opérationnelles sur les espaces publics de Beaulieu et Labourdonnais (670 k€).

RENFORCEMENT DE LA STRATÉGIE FONCIÈRE COMMUNALE

Rationaliser l'occupation du bâti, poursuivre la mise à jour des baux (deux résiliations programmées à ce jour).



Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022



L'équipe municipale a toujours à cœur de répondre aux doléances des Bénédictins. Plusieurs outils vont être créés pour améliorer le service rendu à la population et associer davantage les habitants dans les projets de la ville.



LA VILLE DES PROXIMITÉS

Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Une ville à l'écoute des administrés

L'accent sera mis sur l'amélioration de la communication des services techniques sur le traitement des demandes de tous les usagers.

DE NOUVEAUX OUTILS POUR AMÉLIORER LE SERVICE À LA POPULATION

- Pour toutes les demandes d'intervention, les usagers disposeront d'un **numéro de suivi unique**.
- La **planification des travaux sera régulièrement communiquée** aux usagers : écoles, administrés...
- Des **guichets spécifiques** seront créés pour assurer le lien avec les administrés : maison de quartiers, gestion urbaine de proximité dans les QPV, écoles, sites sportifs.
- Pour les **demandes d'autorisation d'urbanisme**, la ville met en service sa plateforme dématérialisée pour la réception le traitement et l'information. Les services assureront l'accompagnement des administrés à ces nouvelles démarches.



Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Participation citoyenne

L'accent sera mis sur l'amélioration de la communication des services techniques sur le traitement des demandes de tous les usagers.

RON KOZÉ DANS LES QUARTIERS

Les RON KOZE initiés à la fin de l'année 2021 dans chaque quartier sont **de véritables temps d'échanges entre les habitants, les élus et l'administration** pour entendre les remontées sur les difficultés du quotidien.

C'est aussi un moment pour évoquer avec eux l'actualité du quartier, **présenter et expliquer les projets de la ville ainsi que ceux portés par l'intercommunalité**, et rappeler les grands enjeux de demain.

DES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Dans un souci de proximité, la Ville a également positionné des agents de développement chargés d'agir au plus près des habitants afin d'une part **d'agir sur le quotidien mais aussi de les accompagner dans des projets individuels qui pourraient à terme favoriser une meilleure structuration du quartier ainsi qu'une amélioration de l'offre de services sur le territoire.**

La ville programmera pour ces agents un volet de formation leur permettant de monter en compétence et d'être en mesure de proposer aux habitants un accompagnement professionnel de qualité permettant in fine d'impulser l'émergence de projets citoyens de proximité dans certains quartiers.

DÉMARCHE DE CITOYENNETÉ PARTICIPATIVE À TITRE EXPÉRIMENTAL

Dans certains quartiers, la ville souhaite engager à titre expérimental **une démarche de citoyenneté participative ayant pour finalité d'enrichir la décision politique.** Il s'agira de faire émerger une parole collective sur des questions d'intérêt commun dans la perspective que les habitants co-élaborent des projets avec les services municipaux. De plus, **la Ville envisage d'expérimenter le Référendum d'initiative locale (RIL)** pour l'expérimentation sur des sujets sociétaux (ex. port de l'uniforme à l'école).



Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Ouverture de la Maison France Service

La Commune de Saint-Benoit a obtenu en janvier 2022 le label France Service validant ainsi le projet de création d'une Maison France Service au sein de la Maison de Quartier de chemin de ceinture.

Cet espace labellisé a pour vocation de **concentrer en un même lieu plusieurs services publics de proximité** afin d'assurer une plus grande simplicité des démarches administratives et d'apporter aux administrés une réponse sans avoir à les diriger vers un autre guichet.

C'est ainsi que la ville a pu obtenir la collaboration de la Caisse d'Allocation Familiales, Pôle Emploi, la Direction Générale des Finances Publiques et la CGSS qui ont acté leur participation à la concrétisation de ce projet.

La ville a déployé deux agents municipaux qui bénéficient d'une formation renforcée effectuée avec le concours des partenaires du réseau France Service et le CNFPT Réunion.

L'ouverture de l'espace France Service est programmée au cours du 1er semestre 2022.



France
services

Liberté
Égalité
Fraternité

Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Redynamiser les Maisons de Quartier avec les associations

Les associations sont nombreuses à solliciter la ville pour occuper et faire vivre ces structures et créer du lien social.

Afin qu'elles puissent organiser leurs activités dans des lieux conviviaux, la ville travaillera sur un plan progressif de remise aux normes des bâtiments ainsi que des équipements mis à la disposition des associations de proximité.

Le déploiement général du Wifi dès cette année dans les maisons de quartier permettra de faire entrer ces structures dans une nouvelle ère.



Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016082022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Ville pilote pour les journées citoyennes

La Ville de Saint-Benoît s'engage pour la seconde année consécutive à figurer parmi les 258 sites de Métropole et d'Outre-Mer qui accueillent l'organisation des journées de défense citoyenne.

Les journées de défense citoyenne s'inscrivent dans le parcours citoyen et permet de renforcer le lien armée/nation entre les jeunes citoyens et le ministère des armées. Au cours de ces journées les jeunes reçoivent notamment une information sur les principes généraux de la défense et sont évalués sur leurs acquis scolaires fondamentaux.

Au cours du premier semestre 2022, six journées citoyennes sont programmées sur le site de la Rivière des Roches ainsi qu'à la Médiathèque de Saint-Benoît.



Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception en préfecture : 31/03/2022



Développer la solidarité, c'est travailler à un développement harmonieux de notre Ville...dans lequel chacun a sa place. La Ville est aux côtés des familles !



SAINT-BENOÎT SOLIDAIRE

Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

La cantine gratuite

Pour être solidaire des plus fragiles, la Ville réaffirme son engagement pour la cantine gratuite !

La Ville compte actuellement **5 075 demi-pensionnaires**. Chaque famille paye en fonction de son revenu : il existe 6 tranches.

L'objectif, pour la prochaine rentrée, est de rendre la cantine gratuite pour les familles de la tranche 3A (-33 k€), soit pour 816 enfants supplémentaires (1 128 enfants bénéficient déjà de la cantine gratuite).

MENU 100% BIO DANS LES CANTINES

La cantine gratuite, en plus d'être une opération de solidarité, sera aussi une action éducative en faveur du « bien manger ». A ce titre, la Ville a demandé à son prestataire de mettre au menu des cantines scolaires un repas 100% bio au moins une fois par mois. Le premier menu bio a été servi aux enfants au mois de février.



Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

La politique de la Ville

Les champs d'intervention de la Politique de la ville sont nombreux (éducation, insertion, prévention, culture...) et les dispositifs mobilisés multiples (Cité Éducative, CLSPD...) afin de pouvoir agir sur les dimensions économiques, urbaines et sociales visant à améliorer la vie dans les quartiers.

NOUVEAU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Signature du nouveau Contrat Local de Santé avec des orientations stratégiques et un plan d'actions renforcé porté par des associations et en propre par la Ville (74.5K€ dont 45.2K€ de crédits contractualisés). En effet, la Ville déploiera :

- **Des ateliers nutritionnels et de lutte contre les maladies cardio-vasculaires** en partenariat avec les acteurs experts (Action / Santé, sport et bien être : mangez, bougez !)
- **Un réseau de professionnels de santé autour de la prise en charge de la femme** (Action / Femme au cœur d'un réseau)
- **Des ateliers de prévention des risques sexuels** (Action / En faveur d'une bonne santé sexuelle)

UNE CARAVANE DE L'ANIMATION DANS LES QUARTIERS

Amélioration de l'animation de proximité dans les quartiers en bas d'immeubles avec la caravane de l'animation maillant sport, activités socio-culturelles et le cyberbus pour l'accompagnement aux e-démarches (125 K€ dont 67.3K€ de crédits contractualisés).



GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Un renforcement du travail sur l'amélioration du cadre de vie et la mise en place de la gestion urbaine de proximité, (75.5K€ dont 13.3K€ de crédits contractualisés).

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES URBAINES

Le recrutement d'une nouvelle coordonnatrice CLSPD permet un travail partenarial renforcé avec les services de l'Etat, gendarmerie et Procureur **pour une meilleure prise en compte du climat de violences sur Bras Fusil** notamment : mise en place du GLTD, du GSO, du CDDF, réponse à l'appel à projet FIPD 2022 pour de la vidéoprotection, médiateurs de jour et de nuit, éducateurs de rue...



CITÉ ÉDUCATIVE

Le territoire de Saint Benoit, labellisé Cité éducative, a une **enveloppe total dédié de 300 K€ de recette pour des actions en faveur des jeunes de 0 à 24 ans**.

Pour 2022, la Ville a proposé de porter en propre à hauteur de 232 K€ d'actions répondant aux objectifs partagés avec notamment : l'extension du Programme de Réussite Educative (PRE) sur le secteur de Bras-Fusil, le développement d'outils et d'actions collectives pour accompagner au mieux les enfants et les familles, un renforcement des actions en matière de lutte contre le décrochage scolaire et la reconduction des 17 coup de Pouce clé.

Accusé de réception en préfecture
N°17740107202203105
Date de réception préfecture : 31/03/2022

L'insertion

Avec le chômage et la crise économique, les portes de l'emploi restent fermées pour une grande partie de notre jeunesse. Mais l'exclusion ne doit pas être une fatalité. L'insertion des jeunes reste une priorité de la mandature.

LE VILLAGE CONNECTÉ A OUVERT SES PORTES

En plus d'un PIJ très fréquenté (3 000 contacts/an), la Ville s'est doté d'un nouvel outil qui a ouvert ses portes dans de nouveaux locaux en janvier : le Village connecté.

Accueillant déjà des étudiants, le Village connecté a pour vocation d'élargir l'offre avec d'autres partenaires et de proposer de nombreuses manifestations pour agir concrètement sur l'insertion des jeunes du territoire.

CONVENTION CADRE AVEC LE PÔLE EMPLOI

Amélioration de l'accompagnement des demandeurs avec la signature de la convention pôle emploi permettant les mises en relation directes et des recrutements sur les marchés comprenant une clause d'insertion.

FAVORISER L'EMPLOI DES BÉNÉDICTINS

La Ville entend signer avec chaque entreprise qui s'installe sur son territoire une convention favorisant l'emploi des Bénédictins. **Ce sera le cas pour les 3 micro-crèches dont l'installation est prévue cette année.**



Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022 DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS déploiera encore plus d'aides en faveur des plus démunis.

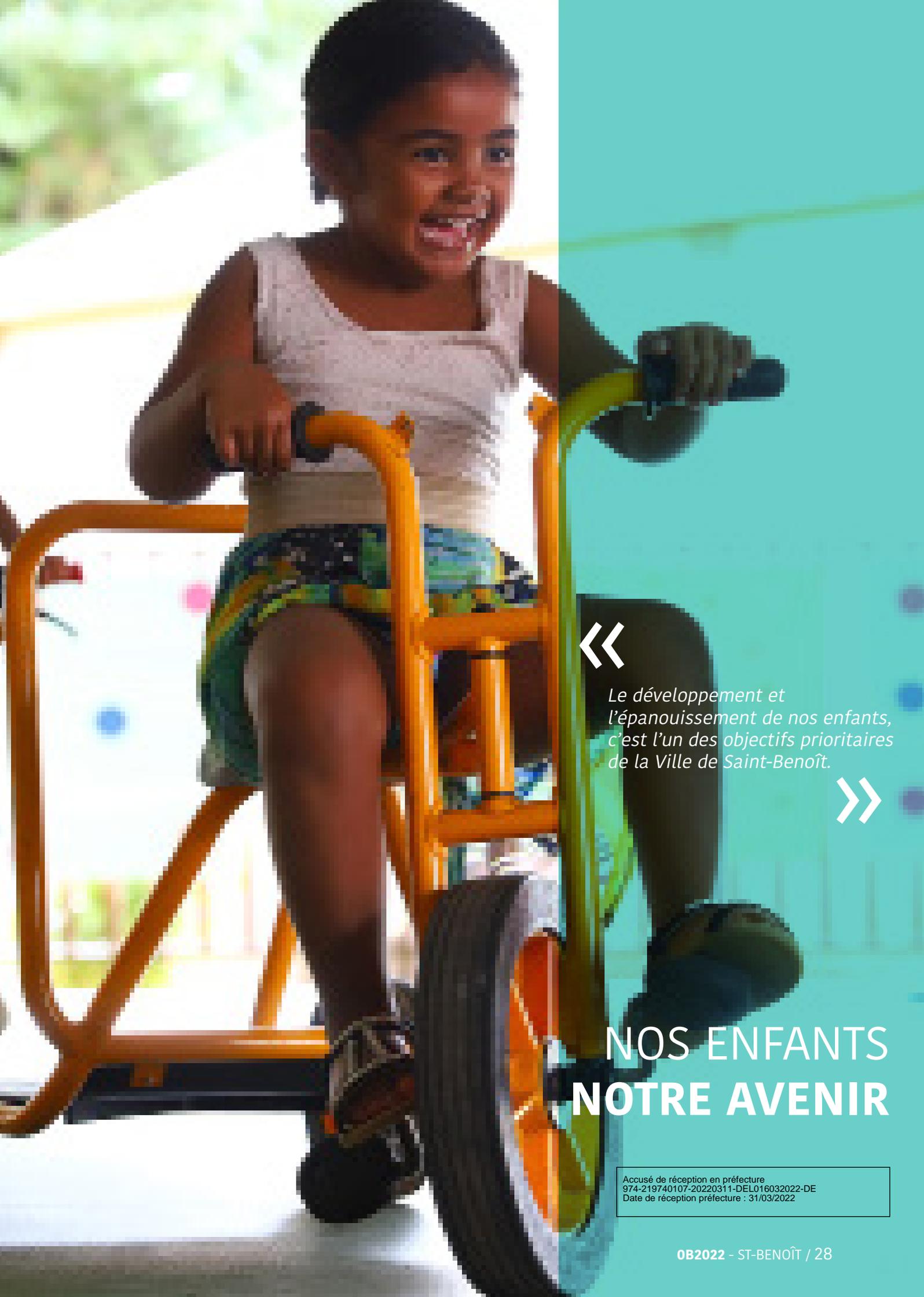
Le CCAS, devenu totalement autonome, a signé le PST 2 en fin d'année dernière et pourra déployer encore plus d'aides facultatives à destination du public fragiles :

- Augmentation du nombre de bénéficiaires de portage de repas,
- Aide au financement de la mutuelle décès
- Financement du Permis de Conduire pour les Jeunes

Par ailleurs, la Ville lui a confié la politique Seniors et l'aide au fossoyage induisant une augmentation de la subvention pour 2022 (+157 k€).



Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022



Le développement et l'épanouissement de nos enfants, c'est l'un des objectifs prioritaires de la Ville de Saint-Benoît.



NOS ENFANTS NOTRE AVENIR

Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Une prise en charge de qualité pour tous les enfants

L'égalité des chances pour tous les marmailles, quels que soient les revenus de leurs parents, c'est ce qui est inscrit au cœur de l'action municipale !

LA PAUSE MÉRIDIDIENNE ET LE PÉRISCOLAIRE

Les agents du pôle animations sportives, les médiateurs culturels et les agents du périscolaire sont mobilisés sur la pause méridienne mais cela est largement insuffisants pour couvrir l'ambition d'animation de la pause méridienne pour tous les âges sur toutes les écoles.

Aussi, le choix a été fait de solliciter le monde associatif pour proposer diverses ludiques et apprenantes aux enfants.

MICRO-CRÈCHES : 49 PLACES SUPPLÉMENTAIRES

Soucieuse de pouvoir offrir aux béneficiers des solutions de garde de leurs jeunes enfants, la Ville soutiendra le développement de l'offre d'accueil en établissement d'accueil du jeune enfant : **3 micro-crèches soit 49 places dont 2 en QPV** (part Ville : 80 k€).



Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022



UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Une ville dynamique et attractive

L'activité économique et touristique connaît un regain grâce à la nouvelle dynamique impulsée par l'équipe municipale!

Le territoire bénédicte devient de plus en plus attractif. En témoignent le nombre de nouvelles enseignes qui se sont ouvertes en 2021 : plus d'une dizaine.

Pour rayonner à nouveau, notre Ville doit valoriser ses atouts et son potentiel touristique. Saint-Benoît, dans le respect de son histoire, doit aussi rester un pôle agricole.

En 2022, la Ville souhaitera à **mettre en avant le savoir-faire des bénédicte** avec des manifestations régulières : marché paysan nouvelle formule, marché du terroir, marché aux fleurs et au miel.



Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

L'épanouissement par le sport

Soutenir les jeunes sportifs afin de faciliter leur accession au haut niveau.

La Ville reste engagée sur le soutien au monde sportif bénédicte. Une nouvelle directrice des sports nommée en janvier intégrera de nouveaux locaux bien identifiés et accessibles au public.

Le pôle activités physiques et sportives sera fortement mobilisé que ce soit pour des actions au cœur des quartier que pour un projet à destination du bien être des agents.

Parce que la Ville entend soutenir les jeunes sportifs de haut niveau, **12 000€ seront consacrés à des bourses aux sportifs pour cofinancer des participations des bénédicte à des compétitions en métropole ou à l'international.**



Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032023-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2023

Le rayonnement culturel

Avec tous les équipements culturels de qualité dont la Ville dispose, que ce soit au niveau associatif ou en régie : le théâtre des Bambous, le café culturel Bisik, le studio Madoré, les médiathèques... la Ville doit se repositionner sur l'agenda culturel de l'île.

La Ville entend **conserver une programmation riche et diversifiée que ce soit dans les quartiers qu'en centre-ville** en utilisant aussi bien les espaces publics (maisons de quartier, jardins de la Mairie) que ses équipements culturels (médiathèques, cinéma, studio Madoré).

Si la situation sanitaire le permet, **la Ville souhaite concrétiser en décembre le projet de Festival de la Canne**, cofinancé par la Cité Educative pour le volet devoir de mémoire et par la Politique de la Ville pour la promotion des métiers de la filière.



Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016082022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Une ville exemplaire en matière de gestion des risques majeurs

La Ville de Saint Benoît est régulièrement citée en exemple sur l'île en matière de gestion des risques majeurs.

Ainsi, la PIROI a créé un jeu de sensibilisation à destination des enfants en co-développement avec les agents de la Ville.

Le service risque majeur doit **poursuivre la culture du risque par la formation des agents municipaux, des élus et des jeunes publics**, continuer la mise à jour du PCS et renforcer la communication de prévention des risques sur les sites touristiques (ex. bassin bleu pour le risque de montée subite des eaux).



Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

Une ville durable

Consciente du changement climatique et de sa responsabilité sociétale, la Ville de Saint Benoît s'engage à son niveau dans la transition écologique.

- **Écogestes à la mairie** : la réduction des déchets et le tri à la mairie et sur tous les sites déportés (écoles notamment), suivi renforcé des consommations de fluides (eau, électricité, carburants)
- **Remplacement de l'éclairage public** avec des LED, bornes de recharges électriques.
- **Photovoltaïque** : identifier les équipements municipaux porteurs (ex. plateau noir Bouvet)



Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220311-DEL016032022-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2022

ANNEXES